
Guide visa et permis de travail

Tunisie



IMMIGRATION & VISA

AFRICARRIERES

Edition February 2026

www.africarrieres.com

Ce document est publié par AfriCarrieres à titre informatif. Il ne constitue pas un avis juridique. Veuillez consulter les textes officiels et un professionnel qualifié pour toute décision.

Sommaire

- 01** [Emploi des étrangers en Tunisie : permis, visas et obligations](#)
- 02** [Panorama économique de la Tunisie : PIB, croissance et secteurs clés](#)
- 03** [Système éducatif tunisien : structure et formations clés](#)
- 04** [Coût de la vie et pouvoir d'achat en Tunisie : Guide complet 2024](#)
- 05** [Diaspora tunisienne : guide pour travailler à distance ou rentrer](#)
- 06** [Villes principales et bassins d'emploi en Tunisie - Guide 2024](#)
- 07** [Écosystème startup et entrepreneuriat en Tunisie : guide complet](#)
- 08** [Intégration régionale de la Tunisie : UMA, partenariats et emploi](#)
- 09** [Compétences numériques et économie digitale en Tunisie](#)

Emploi des étrangers en Tunisie : permis, visas et obligations

Cadre légal du travail étranger en Tunisie

L'emploi de travailleurs étrangers en Tunisie est strictement encadré par le **Code du travail tunisien** (Loi n° 66-27 du 30 avril 1966) et ses textes d'application. La réglementation vise à protéger l'emploi des ressortissants tunisiens tout en permettant le recours à la main-d'œuvre étrangère dans des secteurs spécifiques.

Principe de priorité nationale

La législation tunisienne applique le principe de *priorité à l'emploi des nationaux*. L'autorisation d'embaucher un travailleur étranger n'est accordée qu'en cas d'indisponibilité de compétences tunisiennes équivalentes sur le marché du travail local.

Autorisation de travail : procédures et conditions

Demande d'autorisation préalable

Avant tout recrutement, l'employeur doit obtenir une **autorisation d'emploi de travailleur étranger** auprès du Ministère des Affaires sociales. Cette demande doit être déposée *avant* l'arrivée du travailleur en Tunisie.

- Formulaire de demande d'autorisation dûment rempli
- Copie du registre de commerce de l'entreprise
- Justification de l'indisponibilité de compétences tunisiennes
- CV détaillé et diplômes du candidat étranger
- Contrat de travail provisoire
- Attestation de paiement des cotisations sociales de l'entreprise

Quotas et restrictions sectorielles

La réglementation tunisienne impose des **quotas maximums** de travailleurs étrangers par entreprise :

1. Entreprises de moins de 10 salariés : 1 travailleur étranger maximum
2. Entreprises de 10 à 50 salariés : maximum 10% de l'effectif
3. Entreprises de plus de 50 salariés : maximum 4% de l'effectif (à vérifier)

Types de visas et titres de séjour

Visa de travail

Une fois l'autorisation de travail obtenue, le travailleur étranger doit solliciter un **visa de travail** auprès du consulat tunisien dans son pays de résidence. Ce visa est généralement accordé pour une durée initiale de 3 mois, renouvelable.

Carte de séjour pour travail

À son arrivée en Tunisie, le travailleur étranger dispose de **15 jours** pour déposer une demande de carte de séjour auprès des services du gouvernorat. Cette carte est délivrée pour une durée équivalente au contrat de travail, sans excéder 1 an pour la première délivrance.

Obligations de l'employeur

Déclaration et formalités administratives

L'employeur tunisien est soumis à plusieurs obligations légales lors de l'embauche d'un travailleur étranger :

- **Déclaration d'embauche** auprès de la CNSS dans les 30 jours
- Inscription au registre du personnel avec mention de la nationalité
- Tenue d'un registre spécial des travailleurs étrangers
- Déclaration trimestrielle des mouvements de personnel étranger

Couverture sociale obligatoire

Les travailleurs étrangers bénéficient de la même couverture sociale que les tunisiens. L'employeur doit :

1. Affilier le salarié à la **Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)**
2. Verser les cotisations patronales (environ 16,57% du salaire brut)
3. Effectuer les retenues salariales (9,18% du salaire brut)

Conditions d'emploi et droits des travailleurs étrangers

Égalité de traitement

Le Code du travail tunisien garantit l'*égalité de traitement* entre travailleurs tunisiens et étrangers concernant :

- Le salaire minimum légal (SMIG actuellement fixé à 422,046 TND par mois - à vérifier)
- La durée légale du travail (48h par semaine, 8h par jour)
- Les congés payés (1 jour par mois travaillé)

- La protection sociale

Contrat de travail

Le contrat doit obligatoirement être rédigé en **langue arabe** et peut être accompagné d'une traduction en français. Il doit mentionner :

- La durée déterminée ou indéterminée
- La fonction et la qualification
- Le salaire en dinars tunisiens (TND)
- Le lieu de travail
- Les conditions de rapatriement (à la charge de l'employeur)

Secteurs et professions réglementés

Secteurs ouverts prioritairement

Certains secteurs bénéficient de procédures simplifiées pour l'emploi d'étrangers :

- Technologies de l'information et communication
- Industrie manufacturière exportatrice
- Secteur offshore
- Recherche et développement
- Enseignement supérieur et formation

Professions réservées

Certaines professions restent *exclusivement réservées aux Tunisiens* :

1. Professions libérales réglementées (avocat, notaire, huissier)
2. Fonction publique (sauf exceptions spécifiques)
3. Secteur de la sécurité privée
4. Commerce de détail traditionnel

Sanctions et contrôles

Travail irrégulier

L'emploi de travailleurs étrangers sans autorisation expose l'employeur à :

- Amende de 1 000 à 5 000 TND par travailleur en situation irrégulière (à vérifier)

- Fermeture administrative temporaire de l'établissement
- Interdiction d'embaucher des étrangers pendant 2 ans

Contrôles de l'inspection du travail

Les inspecteurs du travail sont habilités à contrôler le respect de la réglementation sur l'emploi étranger. Ils vérifient notamment :

1. La validité des autorisations de travail
2. Le respect des quotas
3. La régularité des déclarations
4. L'application du droit du travail

Note importante : Cette réglementation évolue régulièrement. Il est recommandé de consulter les services compétents du Ministère des Affaires sociales ou de faire appel à un conseil juridique spécialisé pour obtenir les informations les plus récentes et adaptées à votre situation spécifique.

Panorama économique de la Tunisie : PIB, croissance et secteurs clés

Vue d'ensemble de l'économie tunisienne

L'économie tunisienne, d'une valeur de **47,6 milliards de dinars tunisiens (TND)** en 2022, soit environ 15,2 milliards d'euros, représente une économie de taille moyenne en Afrique du Nord. Avec un PIB par habitant d'environ **4 100 USD**, la Tunisie se classe parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur selon la classification de la Banque mondiale.

Depuis la révolution de 2011, l'économie tunisienne traverse une période de transformation marquée par des défis structurels importants et une recherche de nouveaux équilibres économiques et sociaux.

Croissance économique et tendances récentes

Évolution du PIB depuis 2011

La croissance économique tunisienne a connu des fluctuations importantes :

- **2011-2015** : Croissance faible (1-2% annuel) due à l'instabilité post-révolutionnaire
- **2016-2019** : Reprise modérée avec une croissance moyenne de 2,5%
- **2020** : Récession de -8,8% liée à la pandémie COVID-19
- **2021-2022** : Reprise progressive avec une croissance estimée à 2,2% (à vérifier)
- **2023** : Prévisions de croissance entre 2,5% et 3% (à vérifier)

Principaux indicateurs macroéconomiques

- **Inflation** : Oscillant entre 6% et 8% ces dernières années
- **Taux de chômage** : Environ 15-16% de la population active
- **Dette publique** : Représentant plus de 80% du PIB (à vérifier)
- **Déficit budgétaire** : Environ 6-7% du PIB

Secteurs économiques dominants

Services (environ 60% du PIB)

Le secteur tertiaire constitue la **colonne vertébrale de l'économie tunisienne** :

- **Tourisme** : Secteur traditionnellement fort avec 8-9 millions de visiteurs annuels (pré-COVID)
- **Services financiers** : Banking et assurances bien développés
- **Télécommunications et TIC** : Secteur en croissance avec des entreprises comme Tunisie Télécom
- **Transport et logistique** : Position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique

Industrie manufacturière (environ 25% du PIB)

L'industrie tunisienne s'articule autour de plusieurs secteurs clés :

1. **Textile et habillement** : Secteur historique orienté vers l'exportation, principalement vers l'Europe
2. **Industries mécaniques et électriques** : Automobile, composants électroniques
3. **Industries chimiques** : Phosphates, engrais, produits chimiques
4. **Agroalimentaire** : Transformation des produits agricoles locaux
5. **Industries extractives** : Phosphates, pétrole, gaz naturel

Agriculture (environ 10% du PIB)

Bien que représentant une part relativement faible du PIB, l'agriculture emploie encore **15-20% de la population active** :

- **Oliculture** : La Tunisie figure parmi les premiers producteurs mondiaux d'huile d'olive
- **Céréaliculture** : Blé, orge, avoine principalement dans le nord du pays
- **Arboriculture** : Agrumes, dattes (oasis du sud)
- **Pêche** : Activité importante le long des côtes méditerranéennes

Zones économiques spéciales et investissement

Zones franches et parcs technologiques

La Tunisie a développé plusieurs **zones économiques spécialisées** :

- **Zone franche de Bizerte** : Activités portuaires et industrielles
- **Technopoles** : El Ghazala (Ariana), Sfax, Sousse pour les TIC
- **Zone économique spéciale de Zarzis** : Projet de développement du sud

Code d'investissement

Le **Code d'incitations aux investissements** (Loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016) offre divers avantages :

- Réduction d'impôts pour les investissements dans certaines régions
- Exonérations fiscales pour les secteurs prioritaires

- Facilitations administratives via l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA)

Défis et opportunités économiques

Principaux défis structurels

1. **Disparités régionales** : Écart important entre les régions côtières développées et l'intérieur du pays
2. **Chômage des jeunes diplômés** : Taux particulièrement élevé (25-30% - à vérifier)
3. **Économie informelle** : Représentant une part significative de l'activité économique
4. **Dépendance énergétique** : Importations croissantes d'hydrocarbures
5. **Finances publiques** : Déficit budgétaire chronique et endettement élevé

Secteurs d'avenir et opportunités

- **Énergies renouvelables** : Potentiel solaire et éolien considérable
- **Économie numérique** : Développement des services IT et centres d'appel
- **Industrie pharmaceutique** : Secteur en expansion
- **Agriculture biologique** : Niche d'exportation vers l'Europe
- **Économie bleue** : Valorisation des ressources marines

Relations économiques internationales

Partenaires commerciaux principaux

Les **échanges commerciaux tunisiens** sont orientés vers :

- **Union européenne** : 70% des échanges commerciaux (France, Allemagne, Italie)
- **Pays arabes** : Libye, Algérie, pays du Golfe
- **Autres partenaires** : Chine, Turquie, États-Unis

Accords commerciaux

La Tunisie bénéficie de plusieurs **accords préférentiels** :

- Accord d'association avec l'UE (en vigueur depuis 1998)
- Accord de libre-échange avec les pays arabes (ALECA)
- Statut avancé avec l'Union européenne depuis 2012

L'économie tunisienne, malgré ses défis, dispose d'atouts considérables : main-d'œuvre qualifiée, position géographique stratégique, et secteurs industriels diversifiés. Les **1724 offres d'emploi** actuellement disponibles reflètent une activité économique qui cherche à se redynamiser dans un contexte post-pandémique.

Système éducatif tunisien : structure et formations clés

Structure générale du système éducatif tunisien

Le système éducatif tunisien, régi par la **Loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement scolaire n° 2008-9** du 11 février 2008, s'articule autour de trois cycles principaux et de l'enseignement supérieur. Ce système bilingue arabe-français forme chaque année environ 2,3 millions d'élèves et étudiants.

Organisation en cycles

- **Enseignement de base** : 9 années obligatoires (6-15 ans)
- **Enseignement secondaire** : 4 années (15-19 ans)
- **Enseignement supérieur** : Système LMD (Licence-Master-Doctorat)
- **Formation professionnelle** : Parallèle aux cycles classiques

Enseignement de base et secondaire

Cycle primaire (6 années)

L'enseignement primaire accueille les enfants de 6 à 12 ans dans environ 4 500 écoles primaires publiques. Le taux de scolarisation atteint **99% pour cette tranche d'âge** selon les données du Ministère de l'Éducation (2023).

Cycle préparatoire (3 années)

Le cycle préparatoire, équivalent du collège, comprend :

- 7ème, 8ème et 9ème années de base
- Obtention du **Diplôme de fin d'études de l'enseignement de base**
- Introduction progressive du français comme langue d'enseignement scientifique

Enseignement secondaire

Organisé en deux cycles dans 1 200 établissements secondaires :

1. **Tronc commun (1ère année)** : Orientation générale
2. **Cycle de spécialisation (2ème, 3ème, 4ème années)** :

- Section Mathématiques
- Section Sciences expérimentales
- Section Sciences techniques
- Section Lettres
- Section Économie et gestion
- Section Sciences informatiques

Le **Baccalauréat tunisien** sanctionne la fin de ce cycle, avec un taux de réussite de 54,8% en 2023.

Enseignement supérieur

Structure universitaire

Le système universitaire tunisien comprend **13 universités publiques** et plus de 50 établissements d'enseignement supérieur privés, régis par la **Loi n° 2008-19** relative à l'enseignement supérieur.

Principales universités publiques

- **Université de Tunis** : Plus ancienne (1960), sciences humaines et sociales
- **Université de Tunis El Manar** : Sciences, médecine, ingénierie
- **Université de la Manouba** : Sciences humaines, communication
- **Université de Carthage** : Sciences appliquées, architecture
- **Université de Sousse** : Médecine, économie, sciences
- **Université de Sfax** : Deuxième pôle universitaire du pays
- **Université de Monastir** : Sciences de la santé, ingénierie

Système LMD

Adopté depuis 2006, le système LMD structure l'enseignement supérieur en :

1. **Licence** : 3 années (180 crédits ECTS)
2. **Master** : 2 années supplémentaires (120 crédits ECTS)
3. **Doctorat** : 3 années minimum

Filières prioritaires

Les formations les plus demandées sur le marché de l'emploi :

- **Ingénierie** : TIC, génie civil, électronique

- **Sciences de la santé** : Médecine, pharmacie, dentaire
- **Économie et gestion** : Finance, marketing, audit
- **Technologies** : Informatique, télécommunications
- **Tourisme et hôtellerie** : Secteur stratégique

Formation professionnelle

Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP)

L'**ATFP**, créée par la Loi n° 93-10 du 17 février 1993, supervise un réseau de :

- 142 centres de formation professionnelle publics
- Plus de 300 centres privés agréés
- Capacité d'accueil : 85 000 places de formation annuelles

Niveaux de qualification

1. **Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)** : 1-2 ans après la 9ème année
2. **Brevet de Technicien Professionnel (BTP)** : 2 ans après le CAP
3. **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** : 2 ans après le baccalauréat
4. **Licence Appliquée** : 3 ans après le baccalauréat

Secteurs de formation prioritaires

Selon le **Plan National de Formation 2020-2025** :

- **Industries manufacturières** : Textile, agroalimentaire, mécanique
- **Services** : Tourisme, transport, logistique
- **Technologies** : Informatique, télécommunications
- **Énergies renouvelables** : Solaire, éolien
- **Agriculture** : Techniques modernes, irrigation

Défis et enjeux actuels

Problématiques identifiées

- **Inadéquation formation-emploi** : 35% des diplômés universitaires au chômage
- **Exode des cerveaux** : Émigration des compétences qualifiées
- **Sous-financement** : Budget éducation à 6,6% du PIB (à vérifier)
- **Inégalités régionales** : Concentration des ressources dans les zones urbaines

Réformes en cours

Le **Programme national de réforme de l'éducation 2016-2020** (prolongé) vise :

- Révision des programmes scolaires
- Renforcement de l'enseignement des langues
- Développement de l'enseignement technique
- Amélioration de la gouvernance universitaire

Certification et reconnaissance internationale

Équivalences et reconnaissance

- **Diplômes tunisiens** : Reconnus dans l'espace francophone
- **Accords bilatéraux** : Avec la France, le Canada, l'Allemagne
- **Processus de Bologne** : Harmonisation européenne en cours
- **Accréditation** : Système national en développement

Le système éducatif tunisien, malgré ses défis, reste l'un des plus développés de la région MENA, formant une main-d'œuvre qualifiée et multilingue particulièrement recherchée sur le marché de l'emploi régional et international.

Coût de la vie et pouvoir d'achat en Tunisie : Guide complet 2024

Vue d'ensemble du coût de la vie en Tunisie

La Tunisie présente un coût de la vie relativement abordable comparé aux standards européens, mais qui varie considérablement selon les régions. Tunis et les zones côtières touristiques affichent des prix plus élevés que l'intérieur du pays. Le dinar tunisien (TND) sert de référence pour tous les calculs économiques locaux.

Selon les données de 2024, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) s'établit à 465,384 TND par mois pour un travail de 40 heures hebdomadaires, soit environ 11,635 TND par heure. Ce montant constitue la base de référence pour évaluer le pouvoir d'achat des Tunisiens.

Coûts du logement

Location d'appartements

Le marché locatif tunisien varie significativement selon la localisation :

- **Tunis centre-ville** : 800-1500 TND/mois pour un 2 pièces
- **Banlieue de Tunis** : 400-800 TND/mois pour un 2 pièces
- **Sousse/Sfax** : 350-700 TND/mois pour un 2 pièces
- **Villes de l'intérieur** : 200-450 TND/mois pour un 2 pièces

Achat immobilier

Les prix d'achat immobilier au mètre carré varient selon les zones :

- **Tunis - quartiers prisés** : 2500-4000 TND/m²
- **Tunis - quartiers moyens** : 1500-2500 TND/m²
- **Côte (Hammamet, Sousse)** : 1800-3000 TND/m²
- **Villes secondaires** : 800-1500 TND/m²

Charges et services

Les charges mensuelles moyennes pour un appartement de 80m² incluent :

- **Électricité** : 80-150 TND/mois (selon consommation)
- **Eau** : 25-45 TND/mois

- **Internet ADSL/Fibre** : 35-70 TND/mois
- **Téléphone mobile** : 15-40 TND/mois
- **Syndic/gardiennage** : 20-50 TND/mois

Transport et mobilité

Transport public

La Tunisie dispose d'un réseau de transport public développé, particulièrement dans les grandes villes :

- **Métro de Tunis (ligne 1)** : 0,680 TND le trajet
- **Bus urbains Tunis** : 0,430 TND le trajet
- **TGM (Tunis-Goulette-Marsa)** : 0,680-1,360 TND selon la distance
- **Louages intercités** : 3-15 TND selon la distance
- **SNCFT (trains)** : 4-25 TND selon le parcours

Transport privé

Les coûts liés à la possession d'un véhicule personnel :

- **Essence sans plomb** : 2,180 TND/litre (à vérifier - prix subventionné)
- **Gasoil** : 1,680 TND/litre (à vérifier)
- **Vignette automobile annuelle** : 35-150 TND selon la cylindrée
- **Assurance auto tiers** : 180-400 TND/an
- **Contrôle technique** : 35 TND tous les 2 ans

Alimentation et produits de consommation

Produits de base

Les prix moyens des produits alimentaires essentiels (prix souvent subventionnés) :

- **Pain (baguette)** : 0,190 TND
- **Lait (1 litre)** : 1,200 TND
- **Riz (1 kg)** : 2,500-3,500 TND
- **Huile d'olive (1 litre)** : 8-15 TND
- **Viande rouge (1 kg)** : 35-50 TND
- **Poulet (1 kg)** : 8-12 TND
- **Poisson frais (1 kg)** : 15-30 TND selon l'espèce

Fruits et légumes

Prix moyens variables selon la saison :

- **Pommes de terre (1 kg)** : 1,500-2,500 TND
- **Tomates (1 kg)** : 1,200-3,000 TND
- **Oranges (1 kg)** : 1,500-2,500 TND
- **Bananes (1 kg)** : 4,000-5,500 TND

Restauration

Coûts moyens des repas :

- **Restaurant populaire** : 8-15 TND/repas
- **Restaurant moyen de gamme** : 20-35 TND/repas
- **Restaurant haut de gamme** : 50-80 TND/repas
- **Fast-food local** : 6-12 TND
- **Café** : 1,500-3,000 TND

Analyse du pouvoir d'achat

Répartition budgétaire type

Pour un ménage tunisien moyen avec un revenu de 1200 TND/mois :

- **Logement (loyer + charges)** : 35-45% (420-540 TND)
- **Alimentation** : 25-30% (300-360 TND)
- **Transport** : 10-15% (120-180 TND)
- **Santé** : 5-8% (60-96 TND)
- **Éducation** : 5-10% (60-120 TND)
- **Loisirs** : 3-7% (36-84 TND)

Évolution et défis économiques

La Tunisie fait face à plusieurs défis impactant le pouvoir d'achat :

- **Inflation** : Taux d'inflation fluctuant autour de 8-10% en 2023-2024
- **Dévaluation du dinar** : Pression continue sur la monnaie nationale
- **Subventions publiques** : Réduction progressive des subventions sur les produits de base
- **Chômage** : Taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes diplômés

Comparaisons régionales

Indices de coût de la vie par gouvernorat (Tunis = 100) :

- **Tunis** : 100 (référence)
- **Sfax** : 85-90
- **Sousse/Monastir** : 80-85
- **Bizerte** : 75-80
- **Kairouan** : 70-75
- **Gafsa/Kasserine** : 65-70

Ces données reflètent les disparités régionales importantes en matière de coût de la vie, les gouvernorats de l'intérieur offrant un pouvoir d'achat théoriquement supérieur, mais avec des opportunités d'emploi plus limitées.

Note : Les prix mentionnés sont indicatifs et peuvent varier selon les conditions de marché et les politiques gouvernementales. Il est recommandé de vérifier les tarifs actuels avant toute décision importante.

Diaspora tunisienne : guide pour travailler à distance ou rentrer

La diaspora tunisienne : panorama et enjeux

La diaspora tunisienne compte environ **1,3 million de personnes** réparties principalement en France, en Allemagne, en Italie et dans les pays du Golfe. Face aux transformations du marché du travail mondial et aux nouvelles opportunités numériques, trois options s'offrent aux Tunisiens de l'étranger : le télétravail depuis l'international, l'investissement à distance ou le retour définitif au pays.

Travailler à distance pour des entreprises tunisiennes

Cadre légal du télétravail international

Le **Code du travail tunisien (Loi n° 66-27)** ne prévoit pas spécifiquement le télétravail international, mais plusieurs dispositifs permettent cette pratique :

- Contrat de prestation de services avec statut d'auto-entrepreneur
- Création d'une société offshore en Tunisie
- Partenariat avec des entreprises exportatrices de services

Secteurs porteurs pour le télétravail

Les secteurs les plus favorables au travail à distance incluent :

- **Technologies de l'information** : développement, cybersécurité, data analytics
- **Services financiers** : comptabilité, audit, conseil fiscal
- **Marketing digital** : création de contenu, réseaux sociaux
- **Traduction et rédaction** : français-arabe, contenus techniques

Avantages fiscaux du régime offshore

Le **Code d'incitations aux investissements (Loi n° 2016-71)** offre des avantages significatifs :

- Exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant 10 ans
- Exonération de la TVA sur les prestations exportées
- Libre transfert des bénéfices en devises

Investir en Tunisie depuis l'étranger

Dispositifs d'encouragement aux investissements

L'**Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA)** propose plusieurs mécanismes :

1. **Régime offshore** : pour les activités exportatrices
2. **Régime onshore** : pour le marché local avec participation étrangère jusqu'à 100%
3. **Zones économiques spéciales** : avantages fiscaux renforcés

Secteurs prioritaires pour l'investissement

Le **Plan de développement 2016-2020** (à vérifier pour les dates actuelles) identifie les secteurs suivants :

- **Industries manufacturières** : textile, agroalimentaire, automobile
- **Services** : technologies, tourisme, logistique
- **Énergies renouvelables** : solaire, éolien
- **Agriculture** : agriculture biologique, transformation

Procédures simplifiées

Depuis 2016, la **Loi n° 2016-71** a instauré :

- Déclaration unique d'investissement via la plateforme "Tunisia Investment"
- Délai maximum de 15 jours pour l'obtention des autorisations
- Guichet unique pour toutes les démarches administratives

Retourner travailler en Tunisie

Programme "Tounes Ta7ya" pour les compétences

Le gouvernement tunisien a lancé plusieurs initiatives pour encourager le retour des compétences :

- **Facilités douanières** : exonération pour les effets personnels et véhicules
- **Accompagnement professionnel** : mise en relation avec les entreprises
- **Avantages fiscaux** : réduction d'impôt sur le revenu pendant 3 ans (à vérifier)

Reconnaissance des diplômes et qualifications

Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur** a simplifié les procédures :

1. Équivalence automatique pour certains diplômes européens
2. Procédure accélérée via le portail "mes.gov.tn"

3. Reconnaissance des expériences professionnelles acquises à l'étranger

Marché de l'emploi et opportunités

Avec **1724 offres d'emploi** actuellement disponibles, les secteurs les plus demandeurs sont :

- **IT et digital** : forte demande en développeurs et ingénieurs systèmes
- **Finance et banque** : risque, conformité, finance islamique
- **Industrie** : ingénierie, qualité, maintenance
- **Santé** : médecins spécialistes, paramédicaux

Aspects pratiques et démarches

Transferts de fonds et change

La **Banque Centrale de Tunisie** régit les opérations de change :

- Transferts libres pour les non-résidents tunisiens
- Comptes en devises autorisés pour les investisseurs
- Réglementation spécifique pour les revenus du télétravail (à vérifier)

Protection sociale et couverture santé

Les options de couverture incluent :

- **Régime général CNSS** : pour les salariés résidents
- **Assurance volontaire** : pour les travailleurs indépendants
- **Conventions bilatérales** : maintien des droits acquis à l'étranger

Fiscalité des revenus étrangers

Le **Code de l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)** prévoit :

- Imposition des résidents sur leurs revenus mondiaux
- Conventions de non-double imposition avec 56 pays
- Régimes préférentiels pour certaines catégories de revenus

Ressources et contacts utiles

Organismes d'accompagnement

- **FIPA** : promotion des investissements (investintunisia.tn)
- **APII** : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

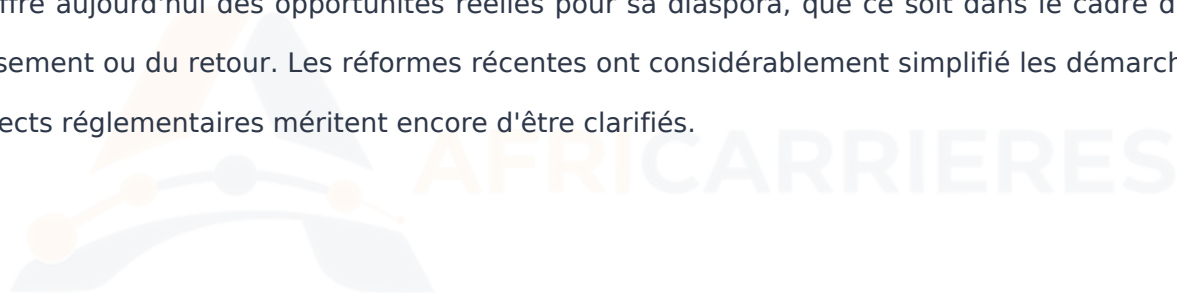
- **Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE)** : accompagnement de la diaspora
- **Tunisia Investment** : plateforme unique d'investissement

Conseils pratiques

Pour optimiser votre projet :

1. Consultez les conseillers économiques dans les ambassades tunisiennes
2. Participez aux forums de la diaspora organisés par l'OTE
3. Étudiez les opportunités sectorielles via les études FIPA
4. Maintenez vos liens avec les réseaux professionnels tunisiens

La Tunisie offre aujourd'hui des opportunités réelles pour sa diaspora, que ce soit dans le cadre du télétravail, de l'investissement ou du retour. Les réformes récentes ont considérablement simplifié les démarches, même si certains aspects réglementaires méritent encore d'être clarifiés.



Villes principales et bassins d'emploi en Tunisie - Guide 2024

Tunis - Grand Tunis : Le cœur économique national

Le Grand Tunis, comprenant Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba, concentre **près de 35% du PIB national** et constitue le premier bassin d'emploi du pays avec environ 1,2 million d'emplois.

Secteurs dominants à Tunis

- **Services financiers** : Siège de la Banque Centrale de Tunisie, principales banques commerciales
- **Administration publique** : Ministères, institutions nationales
- **Technologies de l'information** : Plus de 200 entreprises IT concentrées dans la région
- **Industries manufacturières** : Textile, agroalimentaire, mécanique
- **Tourisme et services** : Hôtellerie, restauration, commerce

Zones d'activité économique

La région bénéficie de plusieurs zones industrielles stratégiques :

- Zone industrielle de Ben Arous
- Parc technologique d'El Ghazala (spécialisé IT)
- Zone franche de Bizerte (à proximité)

Sfax : Capital économique du Centre-Est

Sfax, deuxième ville du pays avec 350 000 habitants, génère **environ 12% du PIB national** et se distingue par son dynamisme économique particulier.

Spécificités du marché de l'emploi sfaxien

- **Industrie agroalimentaire** : Première région productrice d'huile d'olive
- **Pêche et aquaculture** : Premier port de pêche tunisien
- **Phosphates et chimie** : Groupe chimique tunisien, SIAPE
- **Textile et confection** : Nombreuses entreprises exportatrices
- **Services aux entreprises** : Centres d'appels, comptabilité

Avantages compétitifs

Sfax bénéficie d'atouts spécifiques pour l'emploi :

1. Port commercial international (2ème port du pays)
2. Proximité des zones de production agricole
3. Tradition entrepreneuriale forte
4. Coûts immobiliers modérés comparés à Tunis

Sousse - Monastir : Pôle touristique et industriel

La région Sousse-Monastir forme un continuum urbain de près de 600 000 habitants et constitue le **principal bassin touristique du pays**.

Secteurs d'emploi prioritaires

- **Tourisme** : Plus de 100 hôtels, 40% des nuitées nationales
- **Textile-habillement** : Zone industrielle de M'saken
- **Agroalimentaire** : Conserveries, huileries
- **Services portuaires** : Port de Sousse

Saisonnalité de l'emploi

Le marché de l'emploi présente une forte saisonnalité :

- Pic d'embauches : avril-octobre (saison touristique)
- Emplois saisonniers : environ 15 000 postes supplémentaires l'été
- Secteurs compensateurs hors saison : industrie, agriculture

Bizerte : Hub industriel et portuaire du Nord

Bizerte, avec 140 000 habitants, s'impose comme un centre industriel majeur grâce à son **port en eaux profondes** et sa zone franche.

Industries implantées

- **Sidérurgie** : El Fouladh (complexe sidérurgique)
- **Raffinage** : Raffinerie de Bizerte (STIR)
- **Cimenterie** : Carthage Cement
- **Industrie navale** : Réparation et construction
- **Agroalimentaire** : Conserveries de poissons

Projets de développement

Plusieurs projets impactent le marché de l'emploi :

- Extension du port de Bizerte
- Développement de la zone franche
- Projets d'énergies renouvelables

Kairouan - Kasserine : Bassin d'emploi du Centre-Ouest

Cette région, traditionnellement agricole, diversifie progressivement son économie avec un **taux de chômage supérieur à la moyenne nationale** (à vérifier - données récentes nécessaires).

Opportunités d'emploi émergentes

- **Agriculture moderne** : Développement de l'irrigation
- **Artisanat traditionnel** : Tapis de Kairouan, poterie
- **Industries agroalimentaires** : Transformation des produits locaux
- **Mines** : Phosphates (région de Kasserine)

Gabès - Médenine : Développement du Sud-Est

La région Sud-Est présente des spécificités liées à sa position géographique et ses ressources naturelles.

Secteurs économiques clés

- **Industrie chimique** : Groupe chimique tunisien (phosphates)
- **Agriculture oasienne** : Dattes, cultures sous serres
- **Pêche** : Port de Gabès
- **Commerce transfrontalier** : Échanges avec la Libye
- **Tourisme saharien** : Tourisme de découverte

Défis transversaux du marché de l'emploi tunisien

Problématiques communes aux régions

- **Inadéquation formation-emploi** : Particulièrement pour les diplômés universitaires
- **Économie informelle** : Estimée à 35-40% de l'économie totale
- **Exode rural** : Migration vers Tunis et les villes côtières
- **Disparités régionales** : Écart de développement Nord-Sud

Mesures gouvernementales

Le gouvernement tunisien a mis en place plusieurs dispositifs :

1. **Fonds de promotion et de décentralisation industrielle**
2. **Programmes d'aide à l'emploi des jeunes diplômés**
3. **Incitations fiscales** pour l'investissement dans l'intérieur
4. **Programmes de développement régional**

Perspectives d'évolution

L'évolution du marché de l'emploi tunisien dépendra de plusieurs facteurs :

- Stabilité politique et économique
- Développement des secteurs émergents (technologies, énergies renouvelables)
- Amélioration de la compétitivité industrielle
- Réforme du système éducatif et de formation
- Développement de l'entrepreneuriat

Note : Les données statistiques précises nécessitent une vérification auprès de l'Institut National de la Statistique tunisien pour les chiffres les plus récents.

Écosystème startup et entrepreneuriat en Tunisie : guide complet

L'écosystème startup tunisien en pleine expansion

La Tunisie s'affirme comme un hub technologique majeur en Afrique du Nord, avec un écosystème entrepreneurial dynamique soutenu par des réformes législatives et des investissements croissants. Le pays compte aujourd'hui plus de 300 startups actives, principalement concentrées dans les secteurs des fintech, e-commerce, et technologies de l'information.

Cadre législatif et réglementaire

Loi sur les startups

La **Loi n° 2018-20 du 17 avril 2018** relative aux startups constitue le socle juridique de l'entrepreneuriat innovant en Tunisie. Cette loi définit précisément le statut de startup et offre des avantages fiscaux significatifs :

- Exonération totale d'impôts pendant 8 ans pour les startups labellisées
- Réduction de 50% des charges sociales patronales
- Procédures simplifiées de création d'entreprise
- Possibilité de lever des fonds auprès d'investisseurs étrangers

Conditions d'éligibilité au label startup

Pour bénéficier du statut de startup en Tunisie, l'entreprise doit respecter les critères suivants :

1. Âge inférieur à 8 ans depuis sa création
2. Chiffre d'affaires annuel ne dépassant pas 10 millions TND
3. Caractère innovant du produit ou service
4. Potentiel de croissance rapide
5. Au moins 51% du capital détenu par des personnes physiques

Principales structures d'accompagnement

Incubateurs et accélérateurs publics

- **Flat6Labs Tunis** : Accélérateur de référence avec 4 programmes par an, financement jusqu'à 200 000 TND
- **WikiStartup** : Premier incubateur privé tunisien, plus de 50 startups accompagnées
- **Cogite Coworking Space** : Espace de coworking et d'incubation à Tunis
- **Start Palace** : Incubateur spécialisé dans les technologies émergentes

Structures universitaires

Les universités tunisiennes développent leurs propres incubateurs :

- **ESPRIT Incubator** : Rattaché à l'École Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies
- **Université de Carthage** : Incubateur universitaire avec focus sur la recherche appliquée
- **ISSET** : Réseau d'incubateurs dans les Instituts Supérieurs des Études Technologiques

Sources de financement disponibles

Fonds d'investissement locaux

L'écosystème financier tunisien s'enrichit progressivement :

- **Tuninvest Technology Partners** : Fonds de capital-risque de 50 millions USD
- **AfricInvest** : Présent en Tunisie avec plusieurs fonds sectoriels
- **Capsa Capital Partners** : Fonds d'investissement en capital-développement
- **BFPME** : Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises, ligne de crédit dédiée aux startups

Programmes gouvernementaux

L'État tunisien soutient l'entrepreneuriat à travers plusieurs dispositifs :

1. **Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FONAPRAM)**
2. **Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)** : Microcrédits pour jeunes entrepreneurs
3. **Programme de Mise à Niveau (PMN)** : Soutien à la modernisation des entreprises
4. **Fonds de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI)**

Financement participatif

Le crowdfunding se développe avec des plateformes comme :

- **CoFundy** : Première plateforme tunisienne de financement participatif
- **Jumpstart** : Plateforme régionale active en Tunisie

Secteurs porteurs et opportunités

Technologies de l'information

Secteur historiquement fort avec plus de 1 800 entreprises et 85 000 emplois. Opportunités principales :

- Développement de logiciels pour l'export
- Services informatiques offshore
- Intelligence artificielle et blockchain
- Cybersécurité

Fintech

Marché en pleine expansion avec des startups comme :

- **Paymi** : Solution de paiement mobile
- **Kaoun** : Plateforme de paiement digital
- **MoneyFellows** : Financement participatif

AgTech

Secteur prometteur compte tenu du poids de l'agriculture (10% du PIB) :

- Agriculture de précision
- Systèmes d'irrigation intelligents
- Traçabilité des produits agricoles
- Marketplace agricole

Défis et recommandations

Principaux obstacles

- **Accès au financement** : Gap important entre capital d'amorçage et tours de table série A
- **Marché local limité** : Nécessité de viser l'international rapidement
- **Fuga des cerveaux** : Émigration des talents vers l'Europe et le Golfe
- **Bureaucratie** : Procédures administratives encore complexes malgré les réformes

Stratégies de réussite

1. **Internationalisation précoce** : Viser les marchés africains et européens
2. **Partenariats stratégiques** : Collaborer avec les grands groupes tunisiens

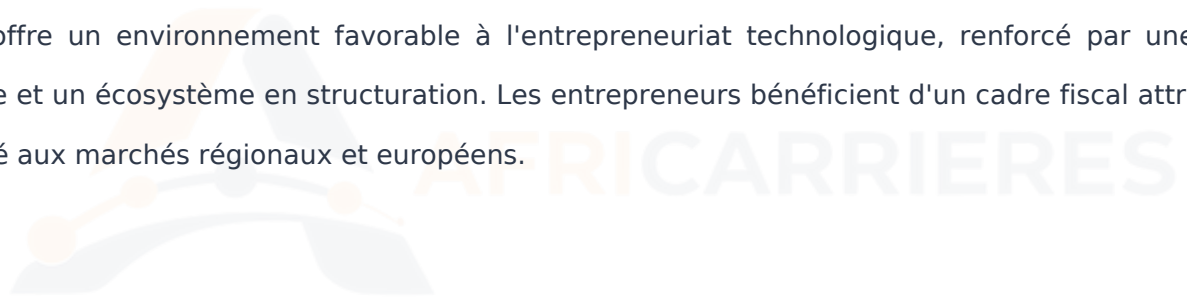
3. **Formation continue** : Investir dans le développement des compétences
4. **Réseau professionnel** : Participer aux événements de l'écosystème

Événements et communautés

L'écosystème startup tunisien s'anime autour d'événements réguliers :

- **Startup Weekend Tunis** : Événement mensuel de création d'entreprise
- **Tunisia Startup Cup** : Compétition nationale annuelle
- **Digital Mania** : Salon des technologies et de l'innovation
- **Forum Invest in Tunisia** : Rendez-vous annuel des investisseurs

La Tunisie offre un environnement favorable à l'entrepreneuriat technologique, renforcé par une législation avantageuse et un écosystème en structuration. Les entrepreneurs bénéficient d'un cadre fiscal attractif et d'un accès facilité aux marchés régionaux et européens.



Intégration régionale de la Tunisie : UMA, partenariats et emploi

Position géographique et choix d'intégration de la Tunisie

La Tunisie, située en Afrique du Nord, ne fait partie ni de la **CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest)**, ni de la **CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale)**, ni de l'**EAC (Communauté d'Afrique de l'Est)**. Le pays a orienté sa stratégie d'intégration régionale vers d'autres organisations plus adaptées à sa position géographique et ses liens historiques.

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) : l'organisation de référence

Cadre institutionnel

La Tunisie est membre fondateur de l'**Union du Maghreb Arabe (UMA)**, créée le 17 février 1989 par le Traité de Marrakech. Cette organisation regroupe :

- L'Algérie
- La Libye
- Le Maroc
- La Mauritanie
- La Tunisie

Objectifs de libre circulation

Le Traité de l'UMA prévoit théoriquement :

- La libre circulation des personnes entre les États membres
- La création d'un marché commun maghrébin
- L'harmonisation des politiques économiques
- La coordination des politiques d'emploi

Réalités pratiques et obstacles

Malgré les accords signés, l'intégration maghrébine reste **limitée en pratique** :

- Fermeture de la frontière algéro-marocaine depuis 1994
- Instabilité politique en Libye depuis 2011

- Taux d'échanges commerciaux intra-maghrébin inférieur à 5% du commerce total (à vérifier)
- Procédures administratives complexes pour la mobilité des travailleurs

Accords bilatéraux et impact sur l'emploi

Accord avec l'Algérie

La Tunisie et l'Algérie ont signé plusieurs accords bilatéraux concernant :

- L'exemption de visa pour les séjours touristiques
- La coopération en matière d'emploi et de formation professionnelle
- Les échanges de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs

Relations avec la Libye

Avant 2011, la Libye constituait un **marché d'emploi majeur** pour les Tunisiens :

- Estimation de 150 000 à 200 000 travailleurs tunisiens en Libye avant 2011 (à vérifier)
- Secteurs principaux : construction, santé, éducation, pétrole
- Impact de la crise libyenne : rapatriement massif des travailleurs tunisiens

Partenariats avec l'Union Européenne

Accord d'Association UE-Tunisie

Signé en 1995 et entré en vigueur en 1998, cet accord prévoit :

- L'établissement d'une zone de libre-échange
- La coopération en matière de migration et d'emploi
- Le soutien aux réformes du marché du travail

Partenariat pour la Mobilité

Depuis 2014, la Tunisie bénéficie d'un **Partenariat pour la Mobilité** avec l'UE comprenant :

- Des facilitations de visa pour certaines catégories professionnelles
- Des programmes de migration circulaire
- Le renforcement des capacités en matière de gestion migratoire

Autres organisations régionales

Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD)

La Tunisie est membre de la **CEN-SAD** depuis 2001, qui regroupe 28 pays africains et prévoit :

- La libre circulation des personnes et des biens
- L'abolition progressive des visas
- L'harmonisation des politiques migratoires

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)

La Tunisie a ratifié l'accord de la **ZLECAF** en 2019, visant :

- La création du plus grand marché unique africain
- La facilitation des échanges commerciaux
- La promotion de la mobilité des compétences

Impact sur le marché de l'emploi tunisien

Opportunités d'emploi à l'étranger

Les accords régionaux offrent aux Tunisiens :

- Des facilités d'accès aux marchés du travail maghrébins
- Des opportunités dans les secteurs de la santé, de l'ingénierie et de l'éducation
- Des possibilités de migration temporaire vers l'Europe

Attraction des investissements

L'intégration régionale favorise :

- L'implantation d'entreprises maghrébines en Tunisie
- Le développement de projets transfrontaliers
- La création d'emplois dans les secteurs exportateurs

Défis et perspectives

Obstacles à surmonter

L'intégration régionale tunisienne fait face à plusieurs **défis majeurs** :

1. Instabilité politique régionale (Libye, Mali, etc.)
2. Différences dans les systèmes juridiques et administratifs
3. Manque d'harmonisation des qualifications professionnelles
4. Insuffisance des infrastructures de transport transfrontalières

Réformes nécessaires

Pour maximiser les bénéfices de l'intégration, la Tunisie doit :

- Moderniser son **Code du Travail** (Loi n° 66-27 du 30 avril 1966)
- Développer la reconnaissance mutuelle des diplômes
- Améliorer les services publics de l'emploi
- Renforcer la coopération en matière de formation professionnelle

Perspectives d'avenir

Malgré les défis actuels, l'intégration régionale reste une **priorité stratégique** pour la Tunisie. Le gouvernement tunisien mise sur :

- La relance du processus d'intégration maghrébine
- Le renforcement des partenariats avec l'Afrique subsaharienne via la ZLECAF
- L'approfondissement des relations avec l'Union Européenne
- Le développement de nouveaux corridors économiques régionaux

Ces initiatives visent à positionner la Tunisie comme un **hub régional** pour les échanges entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, créant ainsi de nouvelles opportunités d'emploi pour ses 1724 offres d'emploi actuellement disponibles et au-delà.

Compétences numériques et économie digitale en Tunisie

Le marché technologique tunisien : un secteur en pleine expansion

La Tunisie s'impose comme un hub technologique majeur en Afrique du Nord, avec un secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui représente plus de 8% du PIB national. Le pays compte plus de 1 800 entreprises actives dans le domaine du numérique, employant environ 85 000 personnes selon les dernières statistiques du ministère des Technologies de la Communication.

Le gouvernement tunisien a lancé en 2018 la stratégie "Tunisie Digitale 2020" avec un budget de 500 millions de dinars tunisiens (TND) pour accélérer la transformation numérique du pays. Cette initiative vise à créer 100 000 nouveaux emplois dans le secteur digital d'ici 2025.

Principaux hubs numériques et technopoles

El Ghazala Technopark

Situé à Ariana, près de Tunis, El Ghazala est le premier technopole de Tunisie, créé en 1999. Il héberge plus de 150 entreprises spécialisées dans :

- Le développement de logiciels
- Les télécommunications
- L'électronique
- Les services informatiques

Sfax Technopole

Inauguré en 2004, ce technopole du sud compte environ 80 entreprises et se spécialise dans :

- L'offshore informatique
- La recherche et développement
- Les solutions industrielles digitales

Sousse Technopole

Créé en 2003, il accueille une cinquantaine d'entreprises focalisées sur :

- Les services web

- Le e-commerce
- Les applications mobiles

Nouveaux hubs émergents

- **Cité des Sciences à Tunis** : centre d'innovation et d'incubation
- **Technopole de Bizerte** : spécialisé dans les technologies marines
- **Hub digital de Monastir** : focus sur les startups fintech

Compétences numériques les plus recherchées

Développement et programmation

Selon l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), les profils les plus demandés sont :

1. **Développeurs web** : JavaScript, React, Angular, Node.js
2. **Développeurs mobile** : Android (Kotlin/Java), iOS (Swift)
3. **Développeurs backend** : Java, Python, PHP, .NET
4. **Ingénieurs DevOps** : Docker, Kubernetes, AWS, Azure

Intelligence artificielle et data science

Secteur en forte croissance avec une demande pour :

- Data scientists et analystes de données
- Spécialistes en machine learning
- Ingénieurs en intelligence artificielle
- Experts en cybersécurité

Marketing digital et e-commerce

- Spécialistes SEO/SEM
- Community managers
- Experts en marketing automation
- Consultants en transformation digitale

Niveaux de salaires dans le secteur tech

Fourchettes moyennes en TND (à vérifier selon les dernières études salariales) :

- **Développeur junior** : 1 200 - 1 800 TND/mois

- **Développeur senior** : 2 500 - 4 000 TND/mois
- **Chef de projet IT** : 3 000 - 5 000 TND/mois
- **Data scientist** : 2 800 - 4 500 TND/mois

Formations et certifications disponibles

Universités et écoles d'ingénieurs

La Tunisie dispose d'un système éducatif solide en informatique avec :

- **École Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT)** : génie logiciel, réseaux
- **École Supérieure des Communications de Tunis (SUP'COM)** : télécoms, réseaux
- **Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT)** : informatique industrielle
- **Faculté des Sciences de Tunis (FST)** : informatique fondamentale
- **Université Virtuelle de Tunis (UVT)** : formations à distance en TIC

Écoles privées spécialisées

- **ESPRIT** : école d'ingénieurs privée en informatique
- **SESAME** : formations en management et technologies
- **IHEC Carthage** : commerce électronique et digital business

Centres de formation professionnelle

L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP) propose :

- Certificats en développement web
- Formations en maintenance informatique
- Spécialisations en réseaux et sécurité

Plateformes de formation en ligne

Initiatives nationales et internationales :

- **Gomycode Tunisie** : bootcamps en développement web, data science
- **Re:Coded** : formations gratuites pour réfugiés et locaux
- **Coursera for Tunisia** : partenariats avec universités locales
- **Udacity Nanodegrees** : programmes reconnus par les entreprises

Écosystème startup et fintech

Incubateurs et accélérateurs

- **Flat6Labs Tunis** : accélérateur de startups tech
- **WikiStartup** : accompagnement d'entrepreneurs
- **Cogite Coworking Space** : espace de coworking et incubation
- **Startup Haus** : communauté d'entrepreneurs

Success stories tunisiennes

- **Instadeep** : IA et machine learning, bureaux en Afrique et Europe
- **Expensya** : solution de gestion des notes de frais
- **Scortex** : contrôle qualité par vision artificielle
- **Kaoun International** : solutions e-learning

Réglementation et cadre légal

Le secteur numérique tunisien est encadré par plusieurs textes législatifs :

- **Loi n° 2004-5** relative à la sécurité informatique
- **Loi n° 2004-63** sur la protection des données personnelles
- **Code des télécommunications** (Loi n° 2001-1)
- **Loi startup** (Loi n° 2018-20) : statut spécial pour les startups

Opportunités d'emploi et perspectives

Avec 1 724 offres d'emploi actuellement disponibles sur les plateformes spécialisées, le marché tunisien offre de nombreuses opportunités. Les secteurs porteurs incluent :

- **Offshore informatique** : services pour l'Europe et le Moyen-Orient
- **Fintech** : solutions de paiement mobile et banking
- **Agritech** : digitalisation du secteur agricole
- **Healthtech** : télémédecine et solutions de santé digitale
- **Edtech** : plateformes d'apprentissage en ligne

La proximité géographique avec l'Europe, la qualité de la formation en français et en anglais, ainsi que les coûts compétitifs font de la Tunisie une destination privilégiée pour les entreprises cherchant des talents numériques qualifiés.